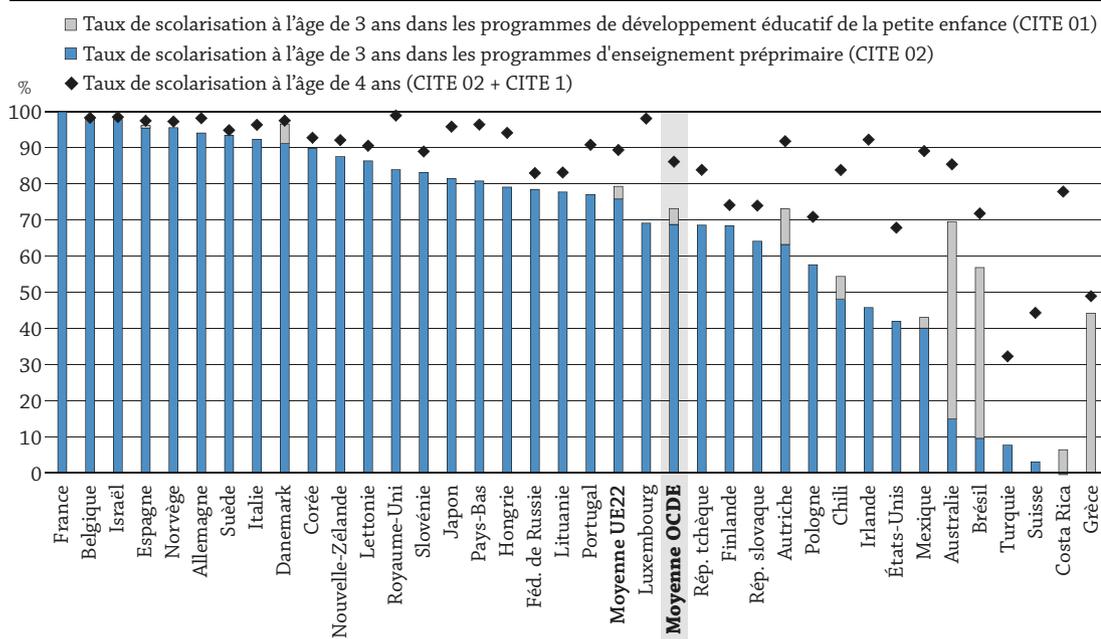


EN QUOI LES SYSTÈMES D'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE SE DIFFÉRENCIENT-ILS DANS LE MONDE ?

- Les élèves âgés de 15 ans qui ont été scolarisés pendant un an au moins dans l'enseignement préprimaire ont obtenu de meilleurs scores aux épreuves du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) que ceux qui ne l'ont pas été, même après contrôle de leur milieu socio-économique.
- L'éducation de la petite enfance est particulièrement bénéfique pour les élèves issus de l'immigration. Les élèves immigrés indiquant avoir été préscolarisés devançant les élèves immigrés qui ne l'ont pas été de 49 points à l'évaluation PISA de la compréhension de l'écrit, soit l'équivalent d'une année supplémentaire de scolarité.
- Dans la majorité des pays de l'OCDE, la plupart des enfants sont désormais scolarisés bien avant l'âge de 5 ans. Dans les pays de l'OCDE, quelque 71 % des enfants âgés de 3 ans fréquentent une structure d'éducation de la petite enfance ; ce pourcentage atteint 77 % dans les pays de l'OCDE membres de l'Union européenne.

Graphique C2.1. Taux de scolarisation à l'âge de 3 et 4 ans dans les structures d'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire (2014)



Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation des enfants de 3 ans dans les programmes d'enseignement préprimaire.

Source : OCDE. Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398347>

■ Contexte

Comme de nos jours, les parents sont plus susceptibles de travailler, il existe une demande croissante de services d'éducation de la petite enfance. En outre, on s'accorde de plus en plus à reconnaître le rôle clé que l'éducation de la petite enfance joue dans le bien-être des enfants, ainsi que dans leur développement cognitif et affectif. C'est pourquoi l'accessibilité et la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants sont devenues une priorité dans de nombreux pays.

Inscrire les enfants dans des structures d'éducation de la petite enfance peut également atténuer les inégalités sociales et améliorer les résultats scolaires des élèves. Parmi les inégalités qui s'observent dans les systèmes d'éducation, nombreuses sont celles qui sont manifestes dès le début de la scolarité et qui persistent (ou se creusent) tout au long du parcours scolaire. De plus, l'enseignement préprimaire contribue à préparer les enfants à entamer et à réussir leur scolarité.

Les systèmes et structures d'accueil des jeunes enfants et d'éducation préprimaire varient fortement entre les pays de l'OCDE. Il existe dès lors aussi un grand nombre d'approches différentes pour distinguer l'accueil des jeunes enfants de l'éducation préprimaire (voir la section « Définitions » en fin d'indicateur). Il convient de tenir compte de ces différences au moment de tirer des conclusions qui reposent sur des comparaisons internationales.

■ Autres faits marquants

- Dans les pays de l'OCDE, près de neuf enfants sur dix (86 %) fréquentent à l'âge de 4 ans un établissement d'enseignement préprimaire (ou primaire dans quelques cas).
- Quelque 77 % des enfants scolarisés dans l'enseignement préprimaire fréquentent un établissement public dans les pays européens membres de l'OCDE, contre 68 %, en moyenne, dans tous les pays de l'OCDE.
- En moyenne, les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire représentent 0.6 % du PIB, tandis que celles au titre du développement éducatif de la petite enfance représentent 0.2 % du PIB.
- Dans la plupart des pays, le pourcentage d'élèves scolarisés dans des établissements privés est nettement plus élevé dans l'éducation de la petite enfance que dans l'enseignement primaire et secondaire. En moyenne, plus de 50 % des enfants inscrits dans des programmes de développement éducatif de la petite enfance et un tiers de ceux scolarisés dans l'enseignement préprimaire fréquentent ainsi un établissement privé.
- Le taux d'encadrement (soit le nombre d'élèves par enseignant) est un indicateur révélateur des moyens mobilisés en faveur de l'éducation de la petite enfance. Dans l'enseignement préprimaire, le nombre d'élèves par enseignant (abstraction faite des auxiliaires d'éducation) va de plus de 20 au Chili, en Chine, en France et au Mexique, à moins de 10 en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Slovénie et en Suède.
- Certains pays recourent beaucoup aux auxiliaires d'éducation dans l'enseignement préprimaire, ce qui se traduit par de meilleurs taux d'encadrement par membre du personnel de contact que par enseignant. Au Chili, en France et au Royaume-Uni, il y a un auxiliaire d'éducation pour quatorze enfants ou moins dans l'enseignement préprimaire.

■ Tendances

Ces dix dernières années, de nombreux pays ont développé l'éducation de la petite enfance. Cette priorité accrue accordée à ce niveau a donné lieu à l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire dans certains pays, à la gratuité et à la généralisation de l'éducation de la petite enfance, et à la création de programmes intégrés qui allient accueil de la petite enfance et enseignement préprimaire institutionnel.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données de 2005 et de 2014 sont disponibles, les effectifs scolarisés dans des programmes d'enseignement préprimaire sont passés de 54 % en 2005 à 69 % en 2014 à l'âge de 3 ans, et de 73 % en 2005 à 85 % en 2014 à l'âge de 4 ans. Entre 2005 et 2014, les taux de scolarisation dans l'enseignement préprimaire à l'âge de 4 ans ont progressé de 30 points de pourcentage, voire davantage, en Australie, au Chili, en Corée, en Fédération de Russie et en Pologne.

Analyse

Dans la majorité des pays de l'OCDE, la politique en matière d'éducation et d'accueil des jeunes enfants s'est développée parallèlement à l'accroissement du taux d'emploi des femmes. De plus en plus de femmes travaillent contre rémunération depuis les années 70, avec le développement du secteur des services et de l'économie de la connaissance. Comme la prospérité économique est tributaire d'un taux d'emploi élevé dans la population, les gouvernements soucieux d'encourager plus de femmes à travailler se sont attachés à accroître les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants. Dans les années 70 et 80, des gouvernements, surtout européens, ont adopté des politiques en faveur de la famille et de l'accueil des jeunes enfants pour encourager les couples à avoir des enfants et permettre aux femmes de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales (OCDE, 2013a ; OCDE 2011a).

De plus en plus d'éléments montrent que les enfants qui prennent un bon départ en matière de développement, d'apprentissage et d'épanouissement auront de meilleurs résultats en grandissant. Ces éléments ont amené les responsables politiques à concevoir des interventions précoces et à revoir leurs orientations en matière de dépenses d'éducation pour accroître le rendement des investissements.

Taux de scolarisation dans les programmes d'éducation de la petite enfance

Les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire sont relativement similaires dans les pays de l'OCDE, mais une forte variation s'observe entre les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 quant aux divers aspects de l'éducation de la petite enfance, notamment le financement, le taux de scolarisation, l'âge typique du début de la scolarisation et la durée de ce niveau d'enseignement (voir le tableau C2.5).

Dans la majorité des pays de l'OCDE, la plupart des enfants sont désormais scolarisés bien avant l'âge de 5 ans. Dans les pays de l'OCDE, près de neuf enfants sur dix (86 %) sont scolarisés dans l'enseignement préprimaire ou primaire à l'âge de 4 ans. Dans les pays de l'OCDE membres de l'Union européenne, 89 % des enfants sont scolarisés à l'âge de 4 ans. À cet âge, les taux de scolarisation dans l'enseignement préprimaire et primaire vont de 95 %, voire davantage, en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Israël, en Italie, au Japon, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, à moins de 60 % en Grèce, en Suisse et en Turquie. L'éducation de la petite enfance peut être dispensée dans un cadre plus scolaire ou dans des programmes intégrés, comme c'est plus souvent le cas en Allemagne et dans les pays nordiques, par exemple.

Les programmes d'éducation de la petite enfance destinés aux enfants plus jeunes sont moins courants. Dans l'éducation de la petite enfance, la capacité d'accueil des enfants âgés de 3 ans, voire moins, est largement inférieure à la demande dans certains pays, même parmi ceux qui proposent des congés parentaux de longue durée. Dans tous les pays de l'OCDE, près de quatre enfants sur dix (36 %) sont inscrits dans un programme d'éducation de la petite enfance à l'âge de 2 ans, mais près de trois sur quatre (71 %) le sont à l'âge de 3 ans. C'est au Danemark, en Espagne, en France, en Israël et en Norvège que les taux de préscolarisation sont les plus élevés à l'âge de 3 ans. Dans les pays où le financement public du congé parental est limité, les parents qui travaillent sont nombreux à devoir chercher une solution de garde dans le secteur privé, où le budget qu'ils peuvent y consacrer influe sensiblement sur l'accès à des services de qualité, ou s'arranger avec leurs proches, amis ou voisins (voir le tableau C2.1, le graphique C2.1 et OCDE, 2011b).

Scolarisation dans l'enseignement préprimaire et performance PISA à l'âge de 15 ans

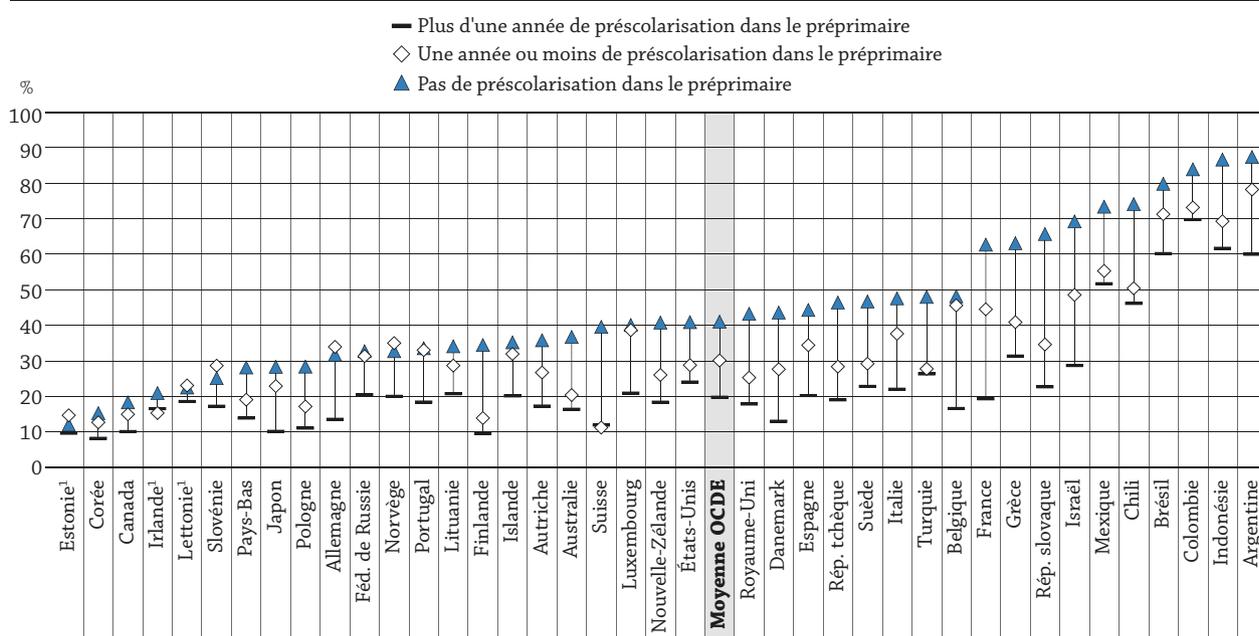
En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 74 % des élèves de 15 ans qui ont passé les épreuves du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves ont déclaré avoir été scolarisés plus d'une année dans l'enseignement préprimaire. Selon les déclarations de ces élèves, il y a dix ans environ, la scolarisation dans l'enseignement préprimaire pendant plus d'une année était généralisée en Belgique, en France, en Hongrie, en Islande, au Japon et aux Pays-Bas : plus de 90 % des élèves de 15 ans y ont déclaré avoir été scolarisés à ce niveau d'enseignement pendant plus d'une année. La scolarisation dans des programmes d'enseignement préprimaire est rare en Turquie, où moins de 30 % des élèves de 15 ans ont déclaré avoir été scolarisés dans un programme de ce type, quelle que soit sa durée. Il est également rare d'être scolarisé plus d'une année dans l'enseignement préprimaire en Australie, au Chili, en Irlande et en Pologne : moins de 52 % des élèves de 15 ans disent avoir été scolarisés dans un programme d'enseignement préprimaire de cette durée (voir le tableau IV.3.33 dans OCDE, 2013b).

Il ressort des analyses de l'enquête PISA que les élèves qui ont été scolarisés pendant au moins un an dans l'enseignement préprimaire tendent à obtenir de meilleurs résultats que les élèves qui ne l'ont pas été, même après contrôle de leur milieu socio-économique. Il en ressort aussi que la relation entre la scolarisation dans l'enseignement préprimaire et la performance à l'âge de 15 ans tend à être plus forte dans les systèmes d'éducation où, à ce niveau d'enseignement, la scolarisation dure plus longtemps et les taux d'encadrement et les dépenses publiques par élève sont plus élevés (voir le tableau II.4.12 dans OCDE, 2013c).

L'éducation de la petite enfance joue un rôle particulièrement important pour les élèves issus de l'immigration. En moyenne, les élèves immigrés indiquant avoir été préscolarisés devancent les élèves immigrés qui ne l'ont pas été de 49 points à l'évaluation PISA de la compréhension de l'écrit (voir le graphique 4.15 dans OCDE, 2015). Cet écart de score en compréhension de l'écrit équivaut à une année supplémentaire de scolarité. La prudence est toutefois de mise lors de l'interprétation des différences de performance entre les élèves immigrés selon qu'ils ont été préscolarisés ou non. Les préférences des parents, peuvent, en plus de l'offre de structures d'éducation de la petite enfance et de leur accessibilité, avoir aussi une incidence, tant sur la probabilité de suivre un enseignement préprimaire que sur les résultats d'apprentissage évalués dans le cadre de l'enquête PISA. Dans la plupart des pays, les élèves qui ont été scolarisés dans l'enseignement préprimaire à un certain moment de leur scolarité sont beaucoup moins susceptibles d'être peu performants en mathématiques que ceux qui n'ont suivi aucun programme de ce type (voir le graphique C2.2). En outre, la scolarisation dans l'enseignement préprimaire durant plus d'une année améliore également leurs performances en mathématiques, ce qui réduit davantage encore le risque d'être peu performants.

Graphique C2.2. Pourcentage d'élèves peu performants en mathématiques, selon leur préscolarisation ou non dans l'enseignement préprimaire (2012)

Pourcentage d'élèves peu performants en mathématiques



1. Les différences (en points de pourcentage) entre le pourcentage d'élèves peu performants n'ayant pas été préscolarisés dans l'enseignement préprimaire et celui des élèves peu performants ayant été préscolarisés pendant au moins un an ne sont pas statistiquement significatives.

Les pays et économies sont classés par ordre croissant du pourcentage d'élèves peu performants n'ayant pas été préscolarisés dans l'enseignement préprimaire.

Source : OCDE, *Low-Performing Students: Why They Fall Behind and How To Help Them Succeed*, PISA (<http://dx.doi.org/10.1787/9789264250246-en>), graphique 2.13. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398359>

Éducation de la petite enfance, selon le type d'établissement

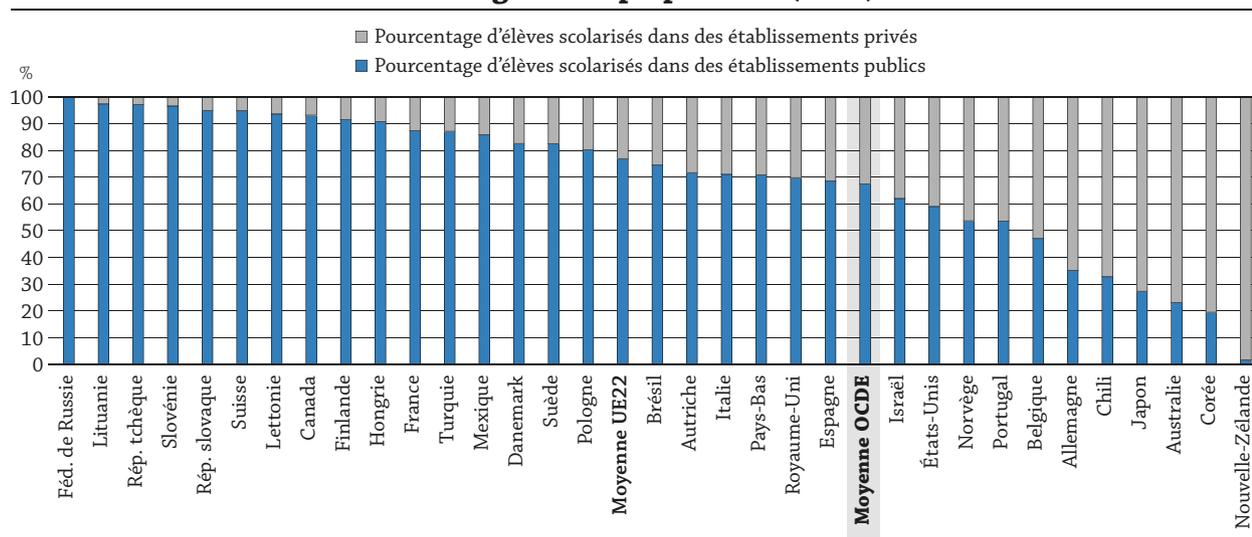
Comme les pays continuent à développer l'éducation de la petite enfance, il est important de bien cerner les besoins et les attentes des parents par rapport à l'accessibilité des structures, leur coût, la qualité de leur personnel et de leurs programmes, et leur responsabilisation. Si les établissements publics ne sont pas en mesure de répondre aux besoins et attentes des parents en matière de qualité, d'accessibilité et de responsabilisation, certains parents pourront vouloir inscrire leur enfant dans des établissements d'enseignement préprimaire privés (Shin, Young et Park, 2009).

Dans la plupart des pays, une minorité d'élèves sont scolarisés dans un établissement privé de l'enseignement primaire au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, le pourcentage d'élèves scolarisés dans des établissements privés est nettement plus élevé dans l'éducation de la petite enfance. Dans certains pays, les établissements privés d'éducation de la petite enfance incluent également les établissements financés ou subventionnés par l'État.

Dans la moitié des 17 pays dont les données sur les programmes de développement éducatif de la petite enfance sont disponibles, la plupart des élèves sont scolarisés dans des établissements privés. En Nouvelle-Zélande, par exemple, la quasi-totalité des établissements d'éducation de la petite enfance sont des établissements privés subventionnés par l'État et accueillent 98 % des effectifs du niveau 01 de la CITE. En revanche, dans des pays comme la Fédération de Russie, la Finlande, la Lituanie, la Slovaquie et la Suisse, plus de 80 % des élèves à ce niveau d'enseignement sont scolarisés dans des établissements publics.

Quelque 10 % des enfants scolarisés au niveau préprimaire fréquentent un établissement privé indépendant, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Si l'on additionne les effectifs des établissements privés indépendants et subventionnés par l'État, ceux-ci accueillent 32 % des élèves dans l'enseignement préprimaire. Ce pourcentage est supérieur à 50 % en Allemagne, en Australie, en Belgique, en Corée, au Chili, au Japon et en Nouvelle-Zélande (voir le tableau C2.2 et le graphique C2.3).

Graphique C2.3. Pourcentage d'élèves scolarisés dans des établissements publics ou privés d'enseignement préprimaire (2014)



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'élèves scolarisés dans des établissements publics d'enseignement préprimaire.

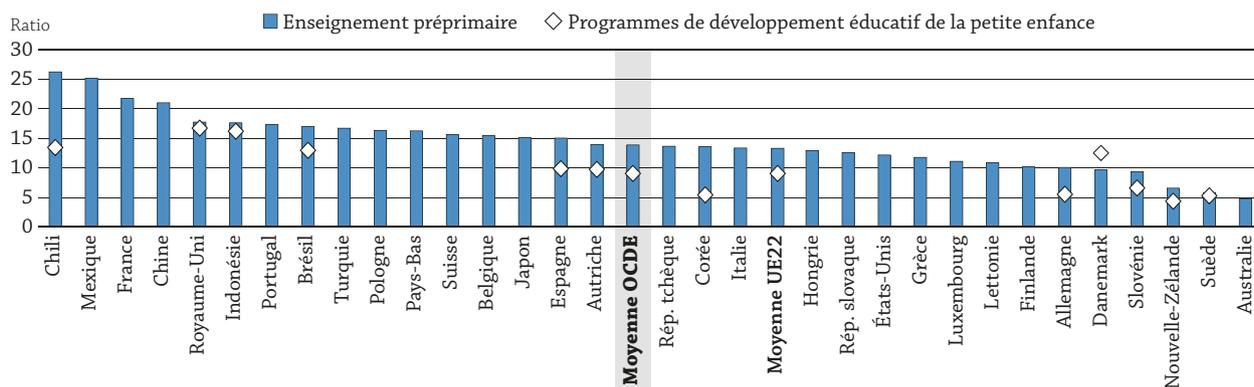
Source : OCDE. Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933398366>

Variation du taux d'encadrement dans les pays de l'OCDE

Des recherches montrent que des environnements riches et stimulants, ainsi qu'une pédagogie de qualité, reposent sur du personnel plus qualifié, et que la qualité des interactions entre le personnel et les enfants sont à la clé d'un meilleur rendement de l'apprentissage. Les qualifications sont certes l'un des indicateurs les plus probants de la qualité du personnel, mais le niveau de qualification ne fait pas tout. Les qualifications indiquent dans quelle mesure la formation initiale du personnel inclut des cours spécialisés et de la pratique, ainsi que les types d'activités de développement professionnel qui sont proposés et suivis par le personnel ; elles montrent également l'ancienneté du personnel. Par ailleurs, les conditions de travail peuvent avoir un impact sur la satisfaction professionnelle qui peut, à son tour, influencer sur la capacité et la volonté du personnel d'établir des relations avec les enfants et d'entrer en interaction avec eux. La rotation élevée des membres du personnel perturbe la continuité de l'encadrement et en réduit la qualité globale ; elle sappe également les efforts de développement professionnel et nuit au rendement de l'enseignement.

Le taux d'encadrement est un indicateur important des moyens mobilisés en faveur de l'éducation. Le taux d'encadrement d'un niveau d'enseignement est calculé comme suit : l'effectif d'élèves en équivalents temps plein du niveau d'enseignement considéré est divisé par l'effectif d'enseignants, également en équivalents temps plein, du même niveau et dans le même type d'établissements. Toutefois, ce taux ne peut être interprété en termes de taille des classes/groupes. Le nombre d'élèves par classe/groupe résume divers facteurs, mais l'établissement d'une distinction entre ces facteurs permet d'identifier des différences de qualité entre les systèmes d'éducation (voir l'indicateur D2).

Graphique C2.4. Taux d'encadrement dans les structures d'éducation de la petite enfance (2014)*Établissements publics et privés, calculs fondés sur des équivalents temps plein*

Remarque : La prudence est de mise lors de l'interprétation de ces données car cet indicateur compare le taux d'encadrement (soit le nombre d'élèves par enseignant) dans des pays offrant des programmes strictement pédagogiques d'éducation préprimaire et des programmes intégrés d'éducation et d'accueil des jeunes enfants. Dans certains pays, les besoins en personnel de ces deux types de programmes sont très différents.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire.

Source : OCDE. Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933398370>

Le tableau C2.2 indique le nombre d'élèves par enseignant et par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation) dans l'éducation de la petite enfance. Certains pays recourent beaucoup aux auxiliaires d'éducation à ce niveau d'enseignement. Au Chili et au Royaume-Uni, les auxiliaires d'éducation représentent ainsi près de la moitié du personnel enseignant. Dans les pays de l'OCDE, on compte en moyenne 14 élèves par enseignant dans l'enseignement préprimaire. Abstraction faite des auxiliaires d'éducation, le taux d'encadrement va de plus de 20 élèves par enseignant au Chili, en Chine, en France et au Mexique, à moins de 10 élèves par enseignant en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Slovénie et en Suède (voir le tableau C2.2 et le graphique C2.4).

Financement de l'éducation de la petite enfance

Un financement public pérenne est essentiel pour améliorer la qualité des programmes d'éducation préprimaire et favoriser leur développement. Prévoir un budget adéquat permet de recruter du personnel compétent et qualifié, à même de stimuler le développement cognitif, social et affectif des enfants. L'investissement dans des structures et leur équipement contribue également au développement d'environnements d'apprentissage et d'épanouissement centrés sur l'enfant. Dans les pays qui ne prévoient pas un financement public suffisant pour assurer la qualité et la capacité d'accueil, certains parents sont plus susceptibles d'inscrire leurs enfants en bas âge dans des structures privées, ce qui représente un coût élevé (OCDE, 2011b), alors que d'autres préféreront garder leurs enfants eux-mêmes, ce qui peut tenir les parents à l'écart du marché du travail (OCDE, 2011a).

Les dépenses publiques au titre de l'enseignement préprimaire sont essentiellement consacrées au financement des établissements publics, mais également, à des degrés divers, des établissements privés dans certains pays. Les dépenses annuelles de sources publiques et privées par élève scolarisé dans un programme d'enseignement préprimaire, tous établissements confondus (publics et privés), s'élèvent à 8 070 USD, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Toutefois, ces dépenses varient entre 4 000 USD ou moins en Turquie, et plus de 14 000 USD au Luxembourg et en Norvège (voir le tableau C2.3).

Dans la majorité des pays, les dépenses unitaires sont nettement supérieures dans les établissements publics que dans les établissements privés. L'enseignement préprimaire subventionné par des fonds publics tend à être plus développé dans les pays européens que dans les autres pays de l'OCDE. En Europe, le concept d'accès généralisé à l'éducation entre l'âge de 3 et 6 ans est communément admis. La plupart des pays de cette région donnent à tous les enfants accès à deux années au moins d'enseignement préprimaire gratuit subventionné par les fonds publics dans des établissements d'enseignement, avant l'entrée dans l'enseignement primaire. Cet accès est un droit dès l'âge de 3 ans dans tous les pays sauf en Irlande et aux Pays-Bas, voire à un plus jeune âge dans certains pays. Toutefois, dans d'autres pays, le financement privé est nettement plus important que le financement public. Aux Pays-Bas, par exemple, les dépenses unitaires dans les structures privées d'éducation de la petite enfance sont presque deux fois supérieures à celles dans les structures publiques. En Nouvelle-Zélande, elles sont 11 fois supérieures dans

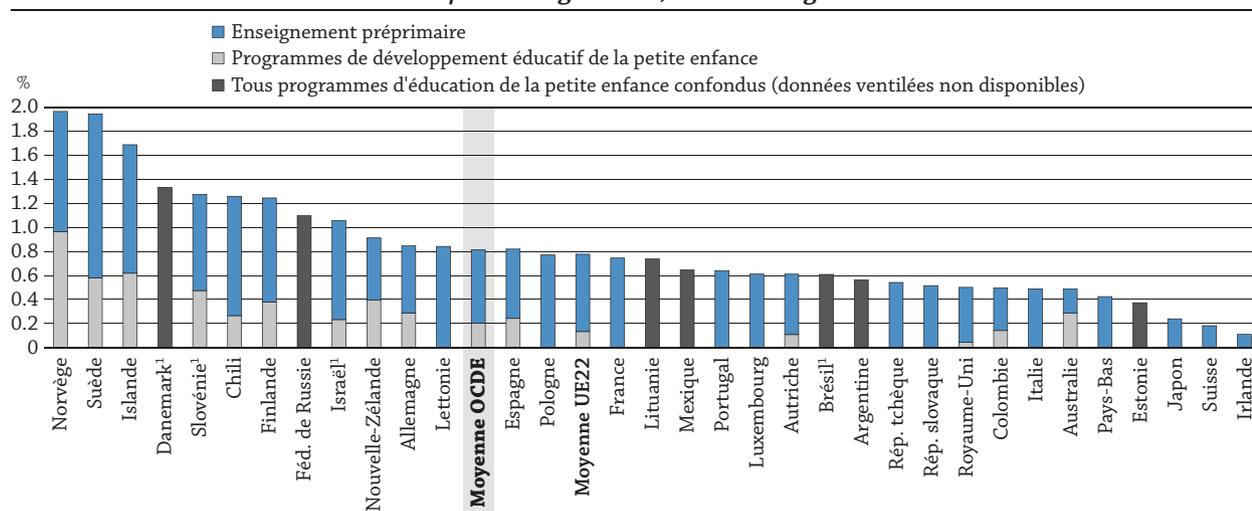
les structures privées que dans les structures publiques, étant donné que le seul prestataire public d'éducation de la petite enfance est à distance et que la quasi-totalité des structures d'éducation de la petite enfance sont privées. En outre, en Nouvelle-Zélande, l'enseignement préprimaire est financé intégralement par l'État à hauteur de 20 heures par semaine, et gratuite pour les parents.

Dans le développement éducatif de la petite enfance (niveau 01 de la CITE), les sources publiques représentent 69 % des dépenses totales d'éducation, mais elles représentent 83 % de ces dépenses dans l'enseignement préprimaire (niveau 02 de la CITE). Dans des pays tels que l'Australie, la Colombie et Israël, la part des dépenses privées représente au moins 75 % des dépenses totales d'éducation, tandis qu'en Finlande, en Norvège et en Suède, plus de 90 % des dépenses proviennent de sources publiques. La part du financement public est plus importante dans l'enseignement préprimaire : dans 11 des 32 pays dont les données sont disponibles, au moins 90 % des dépenses proviennent de sources publiques. L'Australie et le Japon sont les seuls pays où les sources privées représentent plus de 50 % des dépenses totales d'éducation au niveau d'enseignement préprimaire. Dans le cas de l'Australie, le financement privé provient en grande partie des pouvoirs publics qui octroient aux ménages des bourses ou des prêts. Ces bourses sont utilisées comme sources de financement privé pour les programmes d'éducation de la petite enfance, mais proviennent initialement des aides publiques.

Les dépenses annuelles de sources publiques et privées par élève scolarisé dans les programmes de développement éducatif de la petite enfance, tous établissements confondus (publics et privés), s'élèvent à 12 501 USD, en moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Dans l'enseignement préprimaire, ces dépenses sont inférieures et s'établissent à 8 070 USD, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Dans la quasi-totalité des pays, les dépenses unitaires sont nettement supérieures dans le développement éducatif de la petite enfance que dans l'enseignement préprimaire.

Les dépenses au titre de l'ensemble des programmes d'éducation de la petite enfance représentent en moyenne 0.8 % du PIB collectif. Elles sont réparties comme suit : 0.2 % des dépenses sont consacrées au développement éducatif de la petite enfance et 0.6 % sont consacrées à l'enseignement préprimaire. Le niveau des dépenses varie fortement entre les pays. Ainsi, l'Irlande et la Suisse ne consacrent pas plus de 0.2 % de leur PIB à l'enseignement préprimaire, alors que le Chili, l'Islande, la Norvège et la Suède y consacrent 1 % de leur PIB, voire davantage (voir le tableau C2.3 et le graphique C2.5). Ces différences s'expliquent en grande partie par la variation entre les pays des taux de scolarisation, des droits d'accès et des coûts, et de l'âge du début de l'enseignement primaire, mais aussi par la variation de la mesure dans laquelle cet indicateur couvre les structures privées d'éducation de la petite enfance. La variation des dépenses en pourcentage du PIB peut être influencée par la durée des programmes (voir le tableau C2.5), qui a un impact sur le niveau des dépenses au titre de l'éducation de la petite enfance.

Graphique C2.5. Dépenses au titre des structures d'éducation de la petite enfance (2013)
En pourcentage du PIB, selon la catégorie



1. Inclut certaines dépenses au titre de l'accueil des jeunes enfants.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement.

Source : OCDE, Tableau C2.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398383>

Définitions

Dans l'éducation de la petite enfance, les **programmes strictement pédagogiques** sont ceux qui dispensent principalement un enseignement pendant une courte période durant la journée. Les parents qui travaillent ont souvent recours aussi à des services d'accueil le matin ou l'après-midi.

Dans l'éducation de la petite enfance, les **programmes intégrés** sont ceux qui combinent l'accueil des jeunes enfants et l'éducation de la petite enfance au sein du même programme.

Il n'est pas possible de rendre compte de la variation de certains aspects à l'échelle nationale et les caractéristiques des programmes ont été simplifiées dans certains cas. Ainsi, l'âge du début des programmes d'éducation de la petite enfance varie entre des juridictions ou des régions dans certains pays. Dans ce cas, ce sont les données les plus courantes ou typiques qui sont fournies.

Le **niveau 0 de la CITE** regroupe les programmes d'éducation de la petite enfance qui comportent une composante éducative intentionnelle. Les programmes du niveau 0 de la CITE couvrent l'ensemble des programmes d'éducation de la petite enfance à tous les âges et ciblent les enfants avant l'âge du début de l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE).

En règle générale, les programmes du niveau 0 de la CITE adoptent une approche holistique pour favoriser le développement cognitif, linguistique, physique et socio-affectif des jeunes enfants, et leur faire découvrir l'enseignement organisé dans le cadre institutionnel. À ce niveau, les programmes ne sont pas nécessairement très structurés, mais sont conçus pour proposer un ensemble organisé et sensé d'activités d'apprentissage dans un environnement sans danger. Ils permettent aux enfants d'apprendre au fil de leurs interactions avec les autres enfants sous la supervision d'éducateurs, généralement lors d'activités ludiques et créatives.

Le niveau 0 de la CITE regroupe les programmes d'éducation de la petite enfance qui comportent à dessein une composante éducative. Ces programmes visent à développer les compétences socio-affectives dont les enfants ont besoin à l'école et dans la société, à développer certaines des compétences dont ils auront besoin durant leur scolarité et à les préparer à entrer dans l'enseignement primaire.

À côté de la vocation éducative des programmes et de la priorité qu'ils accordent au développement de la petite enfance, ce sont l'intensité et la durée des activités d'apprentissage qu'ils prévoient qui sont déterminantes pour leur classement au niveau 0 de la CITE. C'est ce qui différencie les programmes du niveau 0 de la CITE des autres programmes, comme les services d'accueil ou garderies, où les enfants se rendent de manière occasionnelle, le matin ou l'après-midi, ou durant les vacances.

À l'échelle nationale, certains pays définissent toutefois l'éducation de la petite enfance plus largement que d'autres. La comparabilité des statistiques internationales sur les programmes du niveau 0 de la CITE dépend donc de la volonté et de la capacité de chacun des pays de fournir leurs données sur ce niveau dans le respect d'une définition internationale normalisée, même si cette définition s'écarte de celle qu'ils utilisent dans leurs statistiques nationales. Les données publiées dans *Regards sur l'éducation* au sujet de l'éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE) peuvent donc différer de celles publiées dans les rapports nationaux.

Les programmes classés au niveau 0 de la CITE peuvent être désignés de plusieurs manières selon les pays, par exemple : l'éducation et le développement de la petite enfance, école maternelle, école préprimaire, *pre-school* ou *Kindergarten*. Si les programmes sont organisés dans des *crèches*, des structures d'accueil de jour, chez des particuliers, dans des nurseries, il est important de vérifier qu'ils respectent les critères de classification au niveau 0 de la CITE qui sont indiqués cidessous. Par souci de comparabilité internationale, l'« éducation de la petite enfance » (EPE) est l'intitulé générique du niveau 0 de la CITE (voir le manuel opérationnel de la CITE 2011).

Dans un souci de comparabilité internationale, plusieurs critères ont été utilisés pour déterminer si un programme doit être classé dans le niveau 0 de la CITE et être inclus dans les données. Pour qu'un programme soit considéré comme relevant du niveau 0 de la CITE, il doit :

- avoir des propriétés éducatives intentionnelles adéquates
- être institutionnalisé
- cibler les enfants de 0 à l'âge de l'entrée dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE)
- respecter les normes minimales d'intensité et de durée (en l'espèce une intensité minimale de 2 heures par jour et une durée minimale de 100 jours par an).

Le programme devrait aussi le cas échéant :

- s'inscrire dans un cadre réglementaire reconnu par les autorités nationales compétentes
- être dispensé par des personnels formés ou dont les qualifications sont certifiées, comme prévu dans le cadre réglementaire.

C2

Les programmes relevant exclusivement de l'accueil de la petite enfance (surveillance, alimentation et santé) sont exclus de cet indicateur. S'il existe à la fois des programmes avec et sans vocation éducative qui peuvent être suivis indépendamment les uns des autres, seuls les programmes à vocation éducative sont retenus dans le présent indicateur. Par exemple, si un établissement propose un programme éducatif en journée ainsi qu'un service de garde à grande amplitude horaire durant l'après-midi ou en soirée, et si les parents peuvent choisir d'inscrire leur enfant soit à l'un, soit à l'autre ou aux deux, seul le programme éducatif proposé en journée est retenu. Les programmes intégrés dont le volet non éducatif est plus important que le volet éducatif peuvent être inclus si leur volet éducatif respecte certains critères.

Le niveau 0 exclut également les arrangements purement familiaux en matière de garde d'enfants qui ne correspondent pas à la définition UOE de « programme » (par exemple, l'apprentissage informel des enfants au contact de leurs parents, d'autres membres de la famille ou de proches n'est pas inclus dans le niveau 0 de la CITE). Sont également exclues les activités d'apprentissage qui ont lieu chez des particuliers ou dans des centres institutionnalisés qui ne sont pas de la compétence d'autorités ou d'un organisme de réglementation responsables de l'éducation de la petite enfance à l'échelle nationale, que le mode d'organisation de ces activités ressemble ou non à celui d'un programme approuvé d'éducation de la petite enfance. Parmi les programmes exclus des données, citons :

- les programmes que les enfants peuvent suivre à la carte, de sorte qu'ils ne proposent pas un ensemble structuré et continu de possibilités d'apprentissage
- les programmes de courte durée, par exemple les colonies de vacances, qui peuvent comporter un volet éducatif, mais ne proposent pas de périodes d'instruction ou de possibilités d'apprentissage de longue durée
- les programmes qui ont des propriétés éducatives intentionnelles, mais n'imposent pas de degré minimal d'assiduité, par exemple ceux qui permettent aux parents de choisir une durée ou une fréquence qui ne respectent pas les critères du niveau 0 de la CITE
- les services d'accueil de la petite enfance à grande amplitude horaire qui proposent des activités d'apprentissage, mais n'imposent pas aux parents de normes minimales d'assiduité en termes d'intensité ou de durée.

Catégories du niveau CITE 0

Les programmes se répartissent en deux catégories selon l'âge des enfants qu'ils ciblent et le degré de complexité de leur contenu éducatif, à savoir le développement éducatif de la petite enfance (dont le code est « 010 » dans la CITE) et l'enseignement préprimaire (dont le code est « 020 » dans la CITE). La catégorie « 01 » regroupe les programmes dont les contenus éducatifs intentionnels sont conçus pour les enfants plus jeunes (de 0 à 2 ans, généralement), et la catégorie « 02 », les programmes conçus pour les enfants entre l'âge de 3 ans et l'entrée dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE). Outre les caractéristiques présentées ci-dessus, les propriétés éducatives des programmes du niveau 0 de la CITE peuvent être décrites comme suit :

■ CITE 01 – Développement éducatif de la petite enfance

Les programmes de cette catégorie s'adressent généralement aux très jeunes enfants, entre 0 et 2 ans. Ils se caractérisent par un environnement d'apprentissage stimulant sur le plan visuel et riche sur le plan linguistique ; ils encouragent l'expression personnelle, tout en mettant l'accent sur l'acquisition du langage et son utilisation au service d'une communication sensée. Ils proposent des jeux actifs pour que les enfants puissent améliorer leur coordination et leur motricité, sous la supervision d'éducateurs et en interaction avec ceux-ci. Aucune donnée n'est communiquée sur les programmes de développement éducatif de la petite enfance en Belgique (en Communauté française), aux États-Unis, en France, en Irlande, en Italie, au Japon, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en République slovaque, en République tchèque et en Suisse. Il existe bien d'autres structures dans ces pays, mais les programmes visés sortent du cadre de la CITE 2011 ou de l'exercice UOE de collecte des données.

■ CITE 02 – Enseignement préprimaire

L'enseignement préprimaire s'adresse aux enfants avant le début de la scolarité obligatoire, entre l'âge de 3 et 5 ans, en règle générale. Il vise à amener les enfants, au travers des interactions avec leurs pairs et les éducateurs, à améliorer leur utilisation du langage et leurs aptitudes sociales, à développer leurs compétences de raisonnement logique et à s'exprimer au fil de leurs processus de réflexion. Les enfants améliorent leur compréhension et leur

utilisation du langage, et sont par ailleurs initiés à des concepts alphabétiques et mathématiques, et encouragés à explorer le monde qui les entoure. Des activités supervisées de motricité (qui consistent à faire de l'exercice physique lors de jeux et autres) et des activités récréatives peuvent être organisées pour promouvoir les interactions avec les pairs et amener les enfants à développer leurs compétences, à gagner en autonomie et à se préparer à entrer dans l'enseignement primaire.

Données relatives aux programmes dans les catégories 01 et 02 de la CITE

Dans l'exercice UOE de collecte de données, les pays font la distinction entre les catégories « 01 » et « 02 » du niveau 0 de la CITE uniquement sur la base de l'âge : les programmes intégrés sont répartis entre les deux catégories selon qu'ils s'adressent principalement aux enfants de moins de 3 ans (« 01 ») ou aux enfants de plus de 3 ans (« 02 »), comme indiqué ci-dessus. Cette méthode peut impliquer une estimation des dépenses et des taux d'encadrement dans les catégories 01 et 02.

Méthodologie

Les programmes du niveau 0 de la CITE sont généralement organisés dans le cadre scolaire, ou autre cadre institutionnel, à l'intention d'un *groupe* d'enfants. Comme les structures autorisées à proposer des programmes du niveau 0 de la CITE varient (ces programmes peuvent être proposés dans des centres d'accueil, des structures communautaires et même à domicile), les programmes ne peuvent être déclarés dans l'exercice UOE de collecte de données que si les *programmes* et leur *mode d'organisation* sont reconnus par le système d'éducation de la petite enfance du pays concerné. Les programmes organisés chez les particuliers ont fait l'objet d'une attention particulière : s'ils respectent les critères énoncés ci-dessus et qu'ils sont reconnus dans la réglementation nationale, ils sont inclus dans les données.

Pour mieux assurer encore la comparabilité internationale des données, les règles suivantes s'appliquent dans l'exercice UOE de collecte de données aux programmes dont il est établi qu'ils relèvent de l'éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE). Ces règles s'appliquent aux programmes dans leur intégralité (et non uniquement à leur composante éducative).

Effectifs en équivalents temps plein

Les concepts utilisés pour définir la scolarisation à temps plein et à temps partiel dans d'autres niveaux de la CITE – par exemple, la charge de travail, la fréquentation et la valeur académique, ou la progression dans le parcours scolaire – ne sont pas aisément applicables au niveau 0 de la CITE. De plus, le nombre d'heures par jour ou par semaine qui correspond à une scolarisation à temps plein au niveau 0 de la CITE varie fortement entre les pays. C'est pourquoi les effectifs ne peuvent être calculés en équivalents temps plein de la même façon au niveau 0 de la CITE qu'aux autres niveaux de la CITE.

Un consensus reste à trouver au sujet d'une méthode de calcul des effectifs en équivalents temps plein au niveau 0 de la CITE, mais il est recommandé dans l'exercice UOE de collecte de données d'estimer le nombre d'enfants inscrits au niveau 0 de la CITE en équivalents temps plein sur la base des effectifs de ce niveau (en d'autres termes, de considérer que tous les enfants inscrits le sont à temps plein). Cette méthode d'estimation des effectifs à temps plein n'est pas satisfaisante dans certains indicateurs, notamment ceux sur les dépenses unitaires (même si elle est acceptée lorsqu'il s'agit de comparer les taux de scolarisation), mais la plupart des pays y sont favorables, contrairement à d'autres méthodes d'estimation.

Établissements proposant à la fois des services d'accueil et des programmes pédagogiques

Dans certains pays, les établissements d'éducation de la petite enfance proposent également des services de garde durant une grande partie de la journée ou en soirée. Les programmes pédagogiques qu'il était de tradition de proposer en journée peuvent désormais être proposés à d'autres moments pour offrir une plus grande flexibilité aux parents. Ces programmes font l'objet d'une attention particulière.

Lorsque les services de garde sont nettement distincts des programmes d'éducation de la petite enfance (par exemple, si les enfants doivent être inscrits séparément aux deux), les services de garde sont exclus des données. Si les programmes sont organisés selon une grande amplitude horaire ou en soirée, ils sont inclus dans les programmes éducatifs s'ils respectent tous les critères énoncés ci-dessus.

S'il existe à la fois des programmes éducatifs et non éducatifs, et si les parents peuvent inscrire leurs enfants aux uns et aux autres de façon distincte, seuls les programmes éducatifs sont inclus dans les données. Les programmes intégrés ne sont inclus lorsque leur composante non éducative est plus importante que leur composante éducative

que si cette dernière respecte les critères énoncés ci-dessus. Par exemple, si un établissement propose un programme éducatif en journée ainsi qu'un service de garde à grande amplitude horaire durant l'après-midi ou en soirée, et si les parents peuvent choisir d'inscrire leur enfant soit à l'un, soit à l'autre ou aux deux, seul le programme éducatif proposé en journée est inclus dans l'exercice UOE de collecte de données.

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2016), *Low-Performing Students: Why They Fall Behind and How To Help Them Succeed*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264250246-en>.

OCDE (2015), *Immigrant Students at School: Easing the Journey towards Integration*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264249509-en>.

OCDE (2013a), « En quoi les politiques, les systèmes et la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants (EAJE) se différencient-ils dans les pays de l'OCDE ? », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe*, n°11, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k49czkvxr0w-fr>.

OCDE (2013b), *Résultats du PISA 2012 : Les clés de la réussite des établissements (Volume IV) : Ressources, politiques et pratiques*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264205369-fr>.

OCDE (2013c), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) : Offrir à chaque élève la possibilité de réussir*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264205321-fr>.

OCDE (2011a), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr>.

OCDE (2011b), *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264167025-fr>.

OCDE/Union européenne (2015), *Les indicateurs de l'intégration des immigrants 2015 : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233799-fr>.

Shin, E., M. Jung et E. Park (2009), « A Survey on the Development of the Pre-school Free Service Model », Research Report of the Korean Educational Development Institute, Séoul.

Tableaux de l'indicateur C2

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398287>

Tableau C2.1	Taux de scolarisation dans les structures d'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire, selon l'âge (2005, 2014)
Tableau C2.2	Profil des programmes de développement éducatif de la petite enfance et d'enseignement préprimaire (2014)
Tableau C2.3	Dépenses au titre des structures d'éducation de la petite enfance (2013)
Tableau C2.4	Profil des programmes préprimaires strictement pédagogiques ou intégrés (2014)
Tableau C2.5	Couverture des programmes d'éducation de la petite enfance dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE

Date butoir pour les données : 20 juillet 2016. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en>

Tableau C2.1. Taux de scolarisation dans les structures d'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire, selon l'âge (2005, 2014)

	Taux de scolarisation (2014)															Taux de scolarisation (2005)			
	2 ans			3 ans			4 ans			5 ans			6 ans			3 ans		4 ans	
	CITE 01	CITE 02	Total	CITE 01	CITE 02	Total	CITE 02	CITE 1	Total	CITE 02	CITE 1	Total	CITE 02	CITE 1	Total	CITE 02	CITE 02	CITE 1	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)
OCDE																			
Australie	54	0	54	54	15	69	83	2	85	18	83	101	1	103	104	17	51	2	53
Autriche	30	6	36	10	63	73	92	0	92	96	0	96	41	58	99	m	m	m	m
Belgique	m	52	m	m	98	m	98	0	98	97	1	98	4	94	98	100	100	0	100
Canada ¹	m	m	m	m	m	m	m	m	m	x(12)	x(12)	93	m	98	m	m	m	m	m
Chili	29	2	30	6	48	54	84	0	84	94	0	94	15	83	97	23	30	12	42
République tchèque	a	12	12	a	68	68	84	0	84	89	0	89	45	49	94	66	91	0	91
Danemark	92	1	93	5	91	96	97	0	97	96	2	98	8	92	99	m	m	m	m
Estonie	x(3)	x(3)	58	x(6)	x(6)	86	m	0	m	m	0	m	m	1	m	80	84	0	84
Finlande	52	0	52	0	68	68	74	0	74	79	0	79	97	0	98	62	69	0	69
France	a	12	12	a	100	100	100	0	101	100	1	101	1	99	101	101	101	0	101
Allemagne	65	0	65	0	94	94	98	0	98	99	0	99	35	63	98	80	89	0	89
Grèce	29	0	29	44	0	44	49	0	49	91	0	91	3	95	98	0	56	0	56
Hongrie	m	11	m	m	79	m	94	0	94	96	0	96	62	30	92	73	91	0	91
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	a	0	0	a	46	46	56	36	92	3	98	100	0	100	100	m	m	44	m
Israël	46	0	46	0	98	98	98	0	98	97	0	98	16	81	97	66	84	0	84
Italie	a	15	15	a	92	92	96	0	96	88	9	97	1	97	98	99	102	0	102
Japon	a	0	0	a	81	81	96	0	96	96	0	96	0	102	102	69	95	0	95
Corée	89	0	89	0	90	90	92	0	92	94	0	94	0	96	96	14	30	0	30
Lettonie	m	0	m	m	86	m	90	0	90	96	0	96	93	4	97	66	73	0	73
Luxembourg	a	5	5	a	69	69	98	0	98	93	6	99	5	93	98	62	95	0	95
Mexique	5	0	5	3	40	43	89	0	89	85	28	113	1	103	103	23	69	0	69
Pays-Bas	a	0	0	a	81	81	96	0	96	99	0	99	0	99	99	m	98	0	98
Nouvelle-Zélande	63	0	63	0	87	87	92	0	92	3	95	98	0	99	99	m	m	0	m
Norvège	91	0	91	0	95	95	97	0	97	98	0	98	1	99	100	m	m	0	m
Pologne	a	6	6	a	57	57	71	0	71	94	0	94	79	16	95	28	38	0	38
Portugal	m	0	m	m	77	m	91	0	91	96	0	96	6	93	99	61	84	3	87
République slovaque	a	12	12	a	64	64	74	0	74	81	0	81	40	50	90	m	m	0	m
Slovénie	66	0	66	0	83	83	89	0	89	90	0	90	5	93	98	67	76	0	76
Espagne	52	0	52	0	96	96	97	0	97	97	0	97	1	96	97	94	99	0	99
Suède	89	0	89	0	93	93	95	0	95	95	0	95	97	1	98	m	m	m	m
Suisse	a	0	0	a	3	3	44	0	44	98	0	98	59	41	100	9	39	0	39
Turquie	0	0	0	0	8	8	32	0	32	43	27	71	0	98	98	2	5	0	5
Royaume-Uni	20	0	20	0	84	84	95	3	99	0	99	99	0	98	98	m	m	32	m
États-Unis	m	0	m	m	42	42	68	0	68	84	6	90	21	80	101	39	68	0	68
Moyenne OCDE	34	4	36	4	69	71	85	1	86	81	14	95	23	74	98	54	73	3	76
Moyenne UE22	31	6	35	3	76	77	87	2	89	85	10	95	30	65	97	69	84	4	84
Partenaires																			
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	33	1	34	47	10	57	72	0	72	86	8	94	10	87	97	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie	m	m	m	m	m	m	m	1	m	m	21	m	m	78	m	m	m	m	m
Costa Rica	4	0	4	6	0	6	78	0	78	101	0	102	3	101	103	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Lituanie	55	0	55	0	78	78	83	0	83	86	0	86	91	5	96	m	m	m	m
Fédération de Russie	47	0	47	0	78	78	83	0	83	82	1	83	76	12	88	42	42	0	42
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Les programmes d'éducation de la petite enfance ciblent les enfants dont l'âge est inférieur à l'âge d'accès au niveau CITE 1. Les programmes du niveau CITE 0 se répartissent en deux catégories : les programmes de développement éducatif de la petite enfance (niveau CITE 01) et l'enseignement préprimaire (niveau CITE 02). Les taux de scolarisation des jeunes enfants doivent être interprétés avec prudence ; les taux de participation peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves (par ex., le Luxembourg) et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves, en raison de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés.

1. Année de référence : 2013.

Sources : OCDE, Argentine, Chine, Colombie, Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Lituanie : Eurostat. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398291>

Tableau C2.2. Profil des programmes de développement éducatif de la petite enfance et d'enseignement préprimaire (2014)

Programmes de développement éducatif de la petite enfance = CITE 01, enseignement préprimaire = CITE 02

	Élèves scolarisés dans l'enseignement préprimaire (CITE 02) en pourcentage des effectifs totaux scolarisés dans des structures d'éducation de la petite enfance (CITE 01 + CITE 02)	Répartition des élèves scolarisés au niveau CITE 01, selon le type d'établissement				Répartition des élèves scolarisés au niveau CITE 02, selon le type d'établissement				Taux d'encadrement en équivalents temps plein					
		Établissements publics	Établissements privés			Établissements publics	Établissements privés			CITE 01		CITE 02		Total (CITE 0)	
			Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Total		Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Total	Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation)	Nombre d'élèves par enseignant	Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation)	Nombre d'élèves par enseignant	Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation)	Nombre d'élèves par enseignant
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	
OCDE															
Australie	41	m	m	a	m	23	77	a	77	m	m	4	5	m	m
Autriche	85	33	x(5)	x(5)	67	72	x(9)	x(9)	28	7	9	9	14	9	13
Belgique	100	m	m	m	m	47	53	0	53	m	m	15	15	15	15
Canada ¹	m	m	m	m	m	93	x(9)	x(9)	7	m	m	m	m	m	m
Chili	80	69	29	2	31	33	61	7	67	5	13	12	26	12	26
République tchèque	100	a	a	a	a	97	3	a	3	a	a	13	14	13	14
Danemark	64	47	10	43	53	83	17	0	17	4	12	6	10	5	10
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande	80	88	12	a	12	91	9	a	9	m	m	m	10	m	m
France	100	a	a	a	a	87	12	0	13	a	a	15	22	15	22
Allemagne	75	27	x(5)	x(5)	73	35	x(9)	x(9)	65	5	5	9	10	7	8
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	12	12	m	m
Hongrie	m	m	m	m	m	91	6	3	9	m	m	13	13	m	m
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	100	a	a	a	a	m	m	m	m	a	a	m	m	m	m
Israël	75	a	71	29	100	62	30	8	38	m	m	m	m	m	m
Italie	100	a	a	a	a	71	0	29	29	a	a	13	13	13	13
Japon	100	a	a	a	a	27	a	73	73	a	a	14	15	14	15
Corée	64	8	92	0	92	19	81	0	81	5	5	14	14	9	9
Lettonie	100	a	a	a	a	94	a	6	6	a	a	m	11	m	11
Luxembourg	100	a	m	m	m	m	m	m	m	a	a	11	11	11	11
Mexique	95	37	a	63	63	86	a	14	14	24	m	25	25	25	26
Pays-Bas	100	a	a	a	a	71	a	29	29	a	a	14	16	14	16
Nouvelle-Zélande	61	2	98	0	98	2	98	0	98	m	4	m	7	m	5
Norvège	65	49	51	a	51	54	46	a	46	m	m	m	m	5	11
Pologne	100	a	a	a	a	80	2	18	20	a	a	m	16	m	16
Portugal	100	m	m	m	m	54	31	16	46	m	m	m	17	m	17
République slovaque	100	a	a	a	a	95	5	a	5	a	a	12	13	12	13
Slovénie	71	95	4	0	5	97	3	0	3	6	6	9	9	8	8
Espagne	76	52	16	33	48	69	28	4	31	m	9	m	15	m	13
Suède	74	80	20	0	20	83	17	0	17	5	5	6	6	5	5
Suisse	100	a	a	a	a	95	1	4	5	a	a	m	16	m	16
Turquie	100	a	a	100	100	87	a	13	13	m	m	m	17	m	m
Royaume-Uni	90	41	50	9	59	70	26	5	30	12	16	10	18	10	18
États-Unis	m	m	m	m	m	59	a	41	41	m	m	10	12	m	m
Moyenne OCDE	86	42	m	m	58	68	23	10	32	8	9	12	14	11	14
Moyenne UE22	90	58	m	m	42	77	14	7	23	6	9	11	13	11	13
Partenaires															
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Bésil	m	63	a	37	37	75	a	25	25	8	12	15	17	11	15
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	a	a	16	21	16	21
Colombie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	16	16	18	m	m	17
Lituanie	84	95	a	5	5	97	a	3	3	m	m	m	m	7	10
Fédération de Russie	85	100	a	a	a	100	a	a	a	m	m	m	m	4	10
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Les colonnes détaillant les caractéristiques des programmes d'éducation de la petite enfance (colonnes 16 à 22) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. Année de référence : 2013.

 Sources : OCDE. Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Chine, Colombie, Costa Rica et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Lituanie : Eurostat. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398305>

Tableau C2.3. Dépenses au titre des structures d'éducation de la petite enfance (2013)

	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB			Dépenses annuelles par élève des établissements d'enseignement (en USD convertis sur la base des PPA)					Part des dépenses totales provenant de fonds publics (%)			
	Programmes de développement éducatif de la petite enfance	Pré-primaire	Ensemble des programmes d'éducation de la petite enfance	Programmes de développement éducatif de la petite enfance	Pré-primaire	Ensemble des programmes d'éducation de la petite enfance			Programmes de développement éducatif de la petite enfance	Pré-primaire	Ensemble des programmes d'éducation de la petite enfance	
						Établissements publics	Établissements privés	Total				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
OCDE	Australie	0.3	0.5	11 852	13 171	x(8)	x(8)	12 364	4	42	20	
	Autriche	0.1	0.5	10 307	8 737	8 888	9 142	8 977	73	88	85	
	Belgique	m	0.7	m	m	7 576	m	m	m	m	96	m
	Canada ¹	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Chili	0.3	1.0	1.3	7 032	6 408	5 447	7 249	6 530	86	85	85
	République tchèque	a	0.5	0.5	a	4 655	4 699	3 124	4 655	a	92	92
	Danemark ²	x(3)	x(3)	1.3	x(8)	x(8)	16 341	a	16 341	x(11)	x(11)	81
	Estonie	x(3)	x(3)	0.4	x(8)	x(8)	1 940	3 186	1 987	x(11)	x(11)	94
	Finlande	0.4	0.9	1.2	18 668	10 477	12 057	13 103	12 092	91	89	89
	France	a	0.7	0.7	a	7 507	7 957	4 267	7 507	a	93	93
	Allemagne	0.3	0.6	0.8	14 886	9 167	11 923	9 863	10 542	71	79	76
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie ²	m	0.7	m	m	5 074	m	m	m	m	91	m
	Islande	0.6	1.1	1.7	14 167	10 956	11 948	11 946	11 948	89	84	86
	Irlande	a	0.1	0.1	a	6 532	16 249	6 352	6 532	a	100	100
	Israël ²	0.2	0.8	1.1	4 219	4 302	5 983	2 889	4 282	25	90	75
	Italie	a	0.5	0.5	a	6 233	8 183	1 534	6 233	a	92	92
	Japon	a	0.2	0.2	a	6 247	8 129	5 841	6 247	a	44	44
	Corée	m	0.4	m	m	6 227	m	m	m	m	78	m
	Lettonie	a	0.8	0.8	a	4 854	4 809	5 528	4 854	a	98	98
	Luxembourg	a	0.6	0.6	a	19 233	19 286	18 753	19 233	a	98	98
	Mexique	x(3)	x(3)	0.6	x(8)	x(8)	2 601	2 440	2 575	x(11)	x(11)	83
	Pays-Bas	a	0.4	0.4	a	8 305	7 795	14 490	8 305	a	88	88
	Nouvelle-Zélande	0.4	0.5	0.9	13 579	10 252	1 020	11 671	11 465	72	86	80
	Norvège	1.0	1.0	2.0	24 329	14 704	22 416	14 153	18 240	93	93	93
	Pologne	a	0.8	0.8	a	5 552	x(8)	x(8)	5 552	a	77	77
	Portugal	a	0.6	0.6	a	6 604	6 684	6 511	6 604	a	65	65
République slovaque	a	0.5	0.5	a	4 996	5 049	3 968	4 996	a	85	85	
Slovénie ²	0.5	0.8	1.3	11 857	8 101	9 337	4 978	9 177	75	76	76	
Espagne	0.2	0.6	0.8	8 160	6 021	7 134	5 406	6 523	58	82	75	
Suède	0.6	1.4	1.9	14 787	12 833	13 448	12 939	13 356	94	94	94	
Suisse	a	0.2	0.2	a	5 479	5 524	799	5 479	a	m	m	
Turquie	m	0.2	m	m	3 172	m	m	m	m	73	m	
Royaume-Uni	0.0	0.5	0.5	8 668	8 727	8 541	9 074	8 722	60	66	65	
États-Unis ²	m	0.4	m	m	9 986	m	m	m	m	74	m	
Moyenne OCDE	0.2	0.6	0.8	12 501	8 070	8 976	7 568	8 618	69	83	81	
Moyenne UE22	0.1	0.6	0.8	12 476	7 957	9 462	7 777	8 536	75	87	86	
Partenaires	Argentine	x(3)	x(3)	0.6	m	m	x(8)	x(8)	3 395	x(11)	x(11)	76
	Brésil ²	x(3)	x(3)	0.6	m	m	3 747	m	m	m	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Colombie	0.1	0.4	0.5	m	m	m	m	1 748	10	72	m
	Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	66	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	0.1	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Lituanie	x(3)	x(3)	0.7	x(8)	x(8)	5 043	7 333	5 093	x(11)	x(11)	85
	Fédération de Russie	x(3)	x(3)	1.1	x(8)	x(8)	x(8)	x(8)	5 588	x(11)	x(11)	90
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. Année de référence : 2012.

2. Inclut certaines dépenses au titre de l'accueil des jeunes enfants.

Sources : OCDE, Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Chine, Colombie, Costa Rica et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Lituanie : Eurostat. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398316>

Tableau C2.4. Profil des programmes préprimaires strictement pédagogiques ou intégrés (2014)

	Programmes strictement pédagogiques			Programmes intégrés (incluant des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants)			Répartition des effectifs d'élèves tels qu'indiqués dans <i>Regards sur l'éducation</i> (%)			
	Existant à l'échelle nationale	Dispensés par des enseignants qualifiés	Ayant un programme officiel	Existant à l'échelle nationale	Dispensés par des enseignants qualifiés	Ayant un programme officiel	Programmes strictement pédagogiques	Programmes intégrés	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
OCDE	Australie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	x(9)	x(9)	100	
	Autriche	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	3	97	100	
	Belgique	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Canada	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	m	m	m
	Chili	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	x(9)	x(9)	100
	République tchèque	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Danemark	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Estonie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Finlande	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	31	69	100
	France	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Allemagne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Grèce	Oui	Oui	Oui	Oui	m	m	100	m	100
	Hongrie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Islande	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	1	99	100
	Irlande	Non	a	a	Oui	a	a	a	100	100
	Israël	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	98	2	100
	Italie	Non	a	a	Oui	m	m	a	100	m
	Japon	Oui	Oui	Oui	Oui	Variable	Variable	x(9)	x(9)	100
	Corée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	x(9)	x(9)	100
	Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Mexique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	99	1	100
	Pays-Bas	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Variable	70	30	100
	Nouvelle-Zélande	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Norvège	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Pologne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Portugal	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	République slovaque	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Slovénie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Espagne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Suède	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	17	83	100	
Suisse	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	m	100	m	100	
Turquie	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100	
Royaume-Uni	Oui	Oui	Oui	Oui	Variable	Oui	x(9)	x(9)	100	
États-Unis	Oui	Variable	Variable	Oui	Variable	Variable	x(9)	x(9)	100	
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	x(9)	x(9)	100
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Colombie	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Lituanie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	

Source : OCDE, collecte de données spéciale du Groupe de travail de l'INES sur les programmes d'éducation de la petite enfance. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398321>

Tableau C2.5. [1/3] **Couverture des programmes d'éducation de la petite enfance dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE**

CITE 01 et CITE 02, conformément à la classification de la CITE 2011

C2

OCDE	CITE 01 – Programmes de développement éducatif de la petite enfance				CITE 02 – Enseignement préprimaire			
	Nom du programme dans la langue du pays	Nom du programme en français	Âge théorique de début	Durée théorique du programme (en années)	Nom du programme dans la langue du pays	Nom du programme en français	Âge théorique de début	Durée théorique du programme (en années)
Australie	Early childhood education	Éducation de la petite enfance	0	2 - 4	Pre-primary, preschool	Programmes préscolaires dispensés dans des établissements d'enseignement ou dans des structures éducatives d'accueil (journées entières)	4	1
Autriche	Kinderkrippe	Crèche	0	3	Kindergarten	Jardin d'enfants	3	3
					Vorschulstufe	Niveau préprimaire (au sein d'un établissement d'enseignement primaire)	6	1
Belgique (Fl.)	Kinderopvang van baby's en peuters	Accueil des tout-petits et des jeunes enfants	0	2.5 - 3	Gewoon kleuteronderwijs	Garderie dispensant un enseignement ordinaire	2.5 - 3	3
					Buitengewoon kleuteronderwijs	Garderie dispensant un enseignement spécialisé	2.5 - 3	3
Belgique (Fr.)	a	a			Enseignement maternel ordinaire	Enseignement préprimaire ordinaire	2.5 - 3	3
					Enseignement maternel spécialisé	Enseignement préprimaire spécialisé	2.5 - 3	3
Canada	Early childhood development or equivalent	Enseignement préélémentaire ou équivalent - développement de la petite enfance	3 - 4	1 - 2	Kindergarten	Enseignement préélémentaire ou équivalent - jardin d'enfants	4 - 5	1
Chili	Educación parvularia (sala cuna y nivel medio Hommesor)	Enseignement préprimaire (garderie et niveau intermédiaire inférieur)	0 - 2	3	Educación parvularia (nivel medio mayor, nivel de transición 1 y nivel de transición 2)	Enseignement préprimaire (niveau intermédiaire supérieur et 1 ^{er} et 2 ^e niveaux de transition)	3 - 5	3
République tchèque	a	a			Mateřská škola	Jardin d'enfants	3	3
					Přípravné třídy pro děti se sociálním znevýhodněním	Classes préparatoires pour les élèves défavorisés sur le plan social	6	1
					Přípravný stupeň základní školy speciální	Niveau préparatoire de l'école élémentaire spécialisée	6	3
Danemark	Vuggestue	École maternelle	0 - 2	3	Børnehave	Jardin d'enfants	3 - 5	2
Estonie	Inclus dans le niveau CITE-02				Alushariduse raamõppekava	Enseignement préprimaire (programme d'enseignement général)	0	6
Finlande	0-2-v. lapset päiväkodeissa	Jardin d'enfants (enfants âgés de 0 à 2 ans), y compris programmes d'enseignement spécialisé	0 - 2	1 - 3	3-5-v. lapset päiväkodeissa	Jardin d'enfants (enfants âgés de 3 à 5 ans), y compris programmes d'enseignement spécialisé	3 - 5	1 - 3
	0-2-v. lapset perhepäivähoidossa	Accueil familial de jour (enfants âgés de 0 à 2 ans), y compris programmes d'enseignement spécialisé	0 - 2	1 - 3	6-v. lasten esiopetus	Enseignement préprimaire pour les enfants âgés de 6 ans scolarisés dans des jardins d'enfants et des écoles polyvalentes, y compris programmes d'enseignement spécialisé	6	1
					3-5-v. lapset perhepäivähoidossa	Accueil familial de jour (enfants âgés de 3 à 5 ans), programmes d'enseignement spécialisé compris	3 - 5	1 - 3
France	a				Enseignement préélémentaire	Enseignement préélémentaire	2 - 3	3
Allemagne	Krippen	Crèche, garderie	0	2 - 3	01 Kindergärten	Jardin d'enfants	3	3
					02 Schulkindergärten	Jardin d'enfants préparatoire	6	1
					03 Vorklassen	Classes de préscolarisation	5	1
Grèce	Vrefonipiakos stathmos	Jardin d'enfants Petite enfance	0	1 - 3	Nipiagogio	Préprimaire	4 - 5	1 - 2
Hongrie	Gyógypedagógiai tanácsadás, korai fejlesztés, oktatás és gondozás	Conseil en enseignement spécialisé, développement des jeunes enfants, éducation et accueil	0	5	Óvoda	Jardin d'enfants (dont une année d'enseignement préscolaire)	3	3
	Egységes óvoda-bölcsöde	Garderies-jardins d'enfants intégrés	2	1				
	Óvoda (3 év alatt)	Jardins d'enfants (enfants âgés de moins de 3 ans)	2 - 5	0 - 5				

Source : Cartographies de la CITE 2011. Pour de plus amples informations, voir la classification CITE 2011 et les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398338>

C2

Tableau C2.5. [2/3] **Couverture des programmes d'éducation de la petite enfance dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE**

CITE 01 et CITE 02, conformément à la classification de la CITE 2011

OCDE	CITE 01 – Programmes de développement éducatif de la petite enfance				CITE 02 – Enseignement préprimaire			
	Nom du programme dans la langue du pays	Nom du programme en français	Âge théorique de début	Durée théorique du programme (en années)	Nom du programme dans la langue du pays	Nom du programme en français	Âge théorique de début	Durée théorique du programme (en années)
Islande	Leikskóli I	Établissements préprimaires I	0	1 - 3	Leikskóli II	Établissements préprimaires II	3	0 à 3 ans, variable
					5 ára bekkur	Année d'études 0 pour les enfants de 5 ans	5	1
Irlande	a				Early start	Programmes Traveller Pre-School	3 - 4	1
					Traveller preschool programmes	Programmes Traveller Pre-School	3 - 4	1
					Privately provided pre-primary education – Early Childhood Care and Education (ECCE) Scheme and the Community Childcare Subvention (CCS) Programme	Enseignement préprimaire financé par des fonds privés – Dispositif d'éducation et d'accueil de la petite enfance, et Programme communautaire de subvention des services de garde d'enfants	3 ans et 2 mois à 4 ans et 6 mois	1
Israël	Hinuh be ganey misrad ha kalkala ou harevacha	Structures d'éducation de la petite enfance sous la supervision du ministère de l'Économie et du ministère de la Protection sociale	0	3	Hinuh kdam yesody-ganey yeladim-ziburi (misrad ha kalkala, misrad ha revacha ve misrad ha hinuh)	Enseignement préprimaire public (sous la supervision du ministère de l'Économie, du ministère de la Protection sociale ou du ministère de l'Éducation)	3	3
					Hinuh kdam yesody-ganey yeladim-prati	Enseignement préprimaire privé indépendant	3	3
Italie	a				Scuola dell'infanzia	Établissement préprimaire	3	3
Japon	a				Yohorenkeigata-Nintei-Kodomo-En	Centre intégré d'éducation et d'accueil des jeunes enfants	3-5	1-3
					Yochien	Jardin d'enfants	3-5	1-3
					Tokubetsu-shien-gakko Yochi-bu	Établissement pour les enfants ayant des besoins spécifiques d'éducation, département jardins d'enfants	3-5	1-3
					Hoikusho	Garderie	3-5	1-3
Corée	어린이집 (0 - 2세) (Eorinyijip, age 0 - 2)	Classes de tout-petits, garderie	0 - 2	1 - 3	어린이집 (3 - 5세) (Eorinyijip, age 3 - 5)	Jardin d'enfants, garderie	3 - 5	1 - 3
	특수학교 (Teuksu-hakgyo), 영아과정 (Younga kwajeong)	Classes de tout-petits, établissement spécialisé	0 - 2	1 - 3	유치원 (Yuchiwon)	Jardin d'enfants	3 - 5	1 - 3
					특수학교 (Teuksu-hakgyo), 유치원과정 (Yuchiwon-kwajeong)	Jardin d'enfants, établissement spécialisé	3 - 5	1 - 3
Lettonie	Pirmskolas izglitibas programmas (lidz 2 gadu vecumam)	Programmes d'enseignement préprimaire (enfants inclus dans le programme jusqu'à l'âge de 2 ans) (éducation de la petite enfance)	0	1 - 2	Pirmskolas izglitibas programmas (Non 3 gadu vecuma)	Programmes d'enseignement préprimaire (enfants inclus dans le programme à partir de l'âge de 3 ans)	3	1 - 4
Luxembourg	a				Enseignement fondamental/cycle1-éducation précoce	Enseignement fondamental/cycle 1-éducation précoce	3	1
					Education précoce	Éducation précoce (établissements privés indépendants)	<4	1
					Enseignement fondamental/cycle1 - éducation préscolaire (Spillschoul)	Enseignement préprimaire	4	2
					Education préscolaire	Enseignement préprimaire (établissements privés indépendants)	4	2
Mexique	Educación inicial	Éducation de la petite enfance	0	3	Educación preescolar	Pre-primary education	3	2 - 3
Pays-Bas	a				Voorschools onderwijs	Enseignement préscolaire en garderie et halte-garderie	3	1
					Basisonderwijs en speciaal basisonderwijs, groep 1 en 2	Enseignement préprimaire au sein d'un établissement scolaire, y compris groupes 1 et 2 dédiés aux enfants ayant des besoins spécifiques d'éducation	4	2

Source : Cartographies de la CITE 2011. Pour de plus amples informations, voir la classification CITE 2011 et les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398338>

Tableau C2.5. [3/3] **Couverture des programmes d'éducation de la petite enfance dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE**

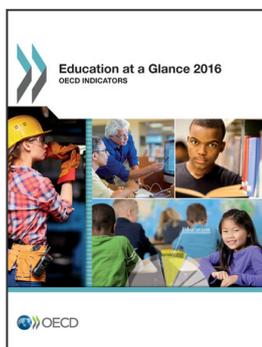
CITE 01 et CITE 02, conformément à la classification de la CITE 2011

	CITE 01 - Programmes de développement éducatif de la petite enfance				CITE 02 - Enseignement préprimaire				
	Nom du programme dans la langue du pays	Nom du programme en français	Âge théorique de début	Durée théorique du programme (en années)	Nom du programme dans la langue du pays	Nom du programme en français	Âge théorique de début	Durée théorique du programme (en années)	
OCDE	Nouvelle-Zélande	Early childhood education	Éducation de la petite enfance	0	<= 3	Early childhood education	Éducation de la petite enfance	3	2
	Norvège	Barnehage, 0 - 2 åringer	Jardin d'enfants	0	2	Barnehage, 3 - 5 åringer	Jardin d'enfants	3	3
	Pologne	a				Wychowanie przedszkolne	Enseignement préscolaire	3	4
						Wychowanie przedszkolne specjalne	Enseignement préscolaire spécialisé	3	4
	Portugal	a				Educação pré-escolar	Enseignement préprimaire	3 - 5	3
	République slovaque	a				Materská škola	Jardin d'enfants	3	3
						Špeciálna materská škola	Jardin d'enfants spécialisé	3	3
						Prípravné triedy na základnej škole	Classes préparatoires dans des établissements ordinaires	6	1
						Prípravné triedy v špeciálnej škole	Classes préparatoires dans des établissements spécialisés	6	1
	Slovénie	Pedšolska vzgoja (1.starostno obdobje)	Enseignement préscolaire (tout-petits)	1	2	Predšolska vzgoja (2. starostno obdobje)	Enseignement préscolaire (moyens)	3	3
	Espagne	Educación infantil primer ciclo (0-2 años)	Éducation de la petite enfance	0	3	Educación infantil segundo ciclo (3+ años)	Enseignement préprimaire	3	3
	Suède	Förskola för barn/elever under 3 år	Établissement préscolaire pour les enfants/élèves de moins de 3 ans	0	0 - 2	Förskola för barn/elever 3 år eller äldre	Établissement préscolaire pour les enfants/élèves âgés de 3 ans ou plus	3	3
Förskoleklass						Classes de préscolarisation	6	1	
Suisse	a				Vorschule, préscolarité, prescolarità	Établissement préscolaire pour les enfants/élèves âgés de 3 ans ou plus	4 - 6	2	
					Besonderer Lehrplan, programme d'enseignement spécial, programma scolastico speciale	Classes de préscolarisation	4 - 6	2	
Turquie	Erken çocukluk dönemi eğitimi (0-2 yaş)	Éducation et accueil de la petite enfance (0-2 ans)	0 - 2	1 - 2	Okul öncesi eğitimi (3-5 yaş)	Enseignement préprimaire (3-5 ans)	3 - 5	1 - 3	
Royaume-Uni	Children's centres (including Sure Start centres)	Centres infantiles (y compris centres Sure Start)	0	2	Reception and nursery classes in schools	Accueil et classes de maternelle dans le cadre scolaire	3	1-2	
	Registered childminders	Assistants maternelles agréées	0	2	Preschool or pre-kindergarten	Établissement préscolaire ou pré-jardin d'enfants	2 - 4	1 - 2	
	Day nurseries	Halte-garderies	0	2					
États-Unis	a				Preschool or pre-kindergarten	Établissement préscolaire ou pré-jardin d'enfants	2 - 4	1 - 2	
					Kindergarten	Jardin d'enfants	4 - 6	1	
Partenaires	Brésil	Educação infantil – creche	École maternelle/ halte-garderie	0	3	Educação Infantil – pré-escola	Établissement préscolaire	4	2
	Colombie	Atención integral a la primera infancia	Programmes de développement éducatif de la petite enfance	0	3	Pre-jardin (3-year-olds), jardin (4-year-olds) and transición (5-year-olds)	Enseignement préprimaire	3 - 5	1 - 3
	Lituanie	Ikimokyklinio ugdymo programos	Programmes de développement éducatif de la petite enfance	0	1 - 2	Ikimokyklinio ir priešmokyklinio ugdymo programos	Enseignement préprimaire	3	1 - 4
	Fédération de Russie	Программы развития детей младшего возраста	Programmes de développement éducatif de la petite enfance	0	2	Дошкольное образование	Enseignement préprimaire	3	3

Source : Cartographies de la CITE 2011. Pour de plus amples informations, voir la classification CITE 2011 et les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398338>



Extrait de :
Education at a Glance 2016
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2016-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Indicateur C2 : En quoi les systèmes d'éducation de la petite enfance se différencient-ils dans le monde ? », dans *Education at a Glance 2016 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2016-24-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.